



**EXTRAIT DU REGISTRE** exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2015

Publication : 16/10/2015

**VILLE DU BOUSCAT**

**DES**

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance ordinaire du 13 Octobre 2015**

#### **DOSSIER N° 3 :**

ADOPTION D'UN SCHEMA DE  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 13 Octobre 2015

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 29**

**Absent : 1**

**Excusés : 5**

**Présents** : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX,, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nancy TRAORE, Emilie MACERON-CAZENAVE, M. LABAT, Géraldine AUDEBERT, Maël FETOUH, Grégoire REYDIT, Pascal BROQUAIRE, Claire LAYAN, Patrick ALVAREZ

**Excusés avec procuration** : Gwénaél LAMARQUE (à MME LECLAIRE), Nathalie SOARES (à MME FOSSE), Bernadette HIRSCHWEIL (à MME JOVENE), Gloria QUETGLAS (à M. MARC), Pierre CATARD (à MME LAYAN)

**Absents** : Jean-Bernard MARCERON

**Secrétaire** : M. FETOUH

**DOSSIER N° 3 : ADOPTION D'UN SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

RAPPORTEUR : Joan TARIS

Le dynamisme économique et la cohésion sociale qui en découle par l'accès des habitants à l'emploi sont des dimensions essentielles de la qualité de vie et de l'attractivité d'un territoire.

C'est la raison pour laquelle la Ville du Bouscat a choisi de faire du développement économique une priorité majeure de la mandature 2014-2020 pour qu'il fasse non seulement « bon vivre » mais aussi « bon travailler » dans notre commune.

Cette volonté politique forte et affirmée s'est d'ores et déjà concrétisée par la finalisation, en moins d'un an, d'un premier projet, l'espace de travail partagé "Le Patio", et par la création d'un service municipal dédié : le service Economie Entreprises Emploi (S3E).

Le présent schéma de développement économique a pour objet de donner un cadre à la fois stratégique et méthodologique à cette ambition.

Il s'inscrit dans le contexte d'une importante mutation impactant directement Le Bouscat et constituée par quatre éléments marquants :

1. la montée en puissance de la Métropole, tant du point de vue institutionnel, avec la mutualisation des services et les nombreux transferts de compétences, que territorial, avec une attractivité croissante de notre agglomération (faisant de Bordeaux la ville préférée des Français en région) et la nécessité d'une ambition économique forte pour accompagner ce mouvement ;
2. le lancement imminent des travaux (pour une mise en service en 2019) de la ligne D du tramway qui desservira Le Bouscat et l'inscrira encore davantage dans la modernité en confortant son statut de porte de Bordeaux ;
3. l'existence, comme jamais auparavant, d'espaces fonciers mutables ayant vocation à accueillir, pour tout ou partie, de l'activité économique, en particulier sur l'axe Libération et le secteur Ravezies-Boutaut ;
4. de façon plus générale, la situation économique actuelle caractérisée par une crise qui, en France, n'en finit pas de ne pas finir mais également porteuse de mutations et d'opportunités à saisir.

Le présent schéma de développement économique définit les orientations susceptibles de répondre à cette problématique sur une échéance de 10 ans, c'est-à-dire à l'horizon 2025, afin de lui donner une véritable dimension prospective mais aussi de prendre en compte la durée de réalisation de projets structurants.

Il positionne la municipalité parfois comme un acteur direct mais le plus souvent comme un initiateur, un accélérateur ou un facilitateur de projets, en prise directe avec les opérateurs économiques. En effet, notre vision s'appuie sur un pré-requis qui constitue le fondement de toute notre action : ce sont les entreprises qui font l'économie et qui créent les emplois.

Le présent schéma s'appuie sur une étude diligentée par la SCET (groupe Caisse des Dépôts et Consignations), réalisée par le consultant et ancien élu de lyonnais Henry Chabert, ainsi que sur d'autres travaux, en particulier une étude de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bordeaux établissant un diagnostic commercial et artisanal de l'avenue de la Libération / route du Médoc.

Il s'articule en cohérence et en bonne intelligence avec les documents de référence des collectivités supra-communales intervenant directement dans le domaine économique, en particulier :

- le schéma métropolitain de développement économique, adopté en 2011 et mis à jour en 2012.
- le schéma régional de développement économique, adopté en 2005, et, plus récemment, le 22 juin, le document-cadre d'orientations en faveur des filières prioritaires adoptées par les trois conseils régionaux.

Il est issu d'une démarche collaborative et participative, ayant en particulier fait l'objet de plusieurs réunions d'un groupe de travail spécifique, réunissant des acteurs économiques de divers horizons.

"Le Bouscat, ville active", schéma de développement économique de la Ville du Bouscat, s'articule en deux temps :

- un diagnostic à 2015 de la réalité économique de la commune sous tous ses aspects et notamment dans le contexte métropolitain ;
- la définition d'une stratégie de développement économique à l'horizon 2025 qui se déploie en quatre axes thématiques et deux axes transversaux, suivie de ses modalités de mise en œuvre :

- Axe 1 : Conforter et diversifier l'économie présentielle, et d'abord le commerce
  - a) Le commerce et l'artisanat
  - b) Le tourisme
  - c) La formation et l'enseignement supérieur
- Axe 2 : Investir des secteurs de l'économie productive
  - a) S'inscrire dans une politique de niche en privilégiant des activités à forte valeur ajoutée
  - b) Développer les zones d'activités
- Axe 3 : Favoriser un développement économique durable
  - a) L'économie collaborative
  - b) L'économie sociale et solidaire (et insertion)
  - c) L'économie circulaire et verte
- Axe 4 : Soutenir les initiatives et l'innovation économiques
  - a) Incubateurs, pépinières et couveuses
  - b) Financement participatif et parrainage entrepreneurial
- Axe transversal 1 : Construire l'attractivité et la lisibilité du territoire par une véritable stratégie d'aménagement économique
  - a) Un territoire organisé
  - b) Un territoire accueillant
- Axe transversal 2 : Orienter le développement économique vers l'emploi
  - a) L'emploi comme conséquence de l'activité économique
  - b) L'emploi favorisé par la mise en place de partenariats
  - c) L'emploi comme objectif du service municipal Economie, Entreprises, Emploi

Des modalités de mise en œuvre, de suivi et de gouvernance de ce schéma de développement économique sont également déterminées.

Ainsi,

**VU** le Code Général des collectivités Territoriales,  
**VU** le projet de schéma de développement économique ci-annexé ,

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :**

**30 voix POUR**

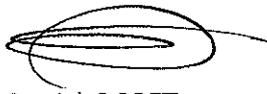
**4 ABSTENTIONS (M. CATARD, M. BROQUAIRE, MME LAYAN, M. ALVAREZ)**

**Article 1 :** Approuve le schéma de développement économique ci-annexé,

**Article 2 :** Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre les actions prévues dans le schéma de développement économique ci-annexé.

Fait et délibéré le 13 Octobre 2015

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Patrick BOBET